

Journal des traducteurs Translators' Journal

L'École d'Interprètes de Genève

Andrée Francoeur

Volume 1, numéro 1, octobre 1955

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/1057532ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/1057532ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Les Presses de l'Université de Montréal

ISSN

0316-3024 (imprimé)

2562-2994 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer cet article

Francoeur, A. (1955). L'École d'Interprètes de Genève. *Journal des traducteurs / Translators' Journal*, 1(1), 8–9. <https://doi.org/10.7202/1057532ar>



L'École d'Interprètes de Genève

Andrée FRANCŒUR

L'École d'Interprètes, dirigée par un professeur de la Faculté des Lettres de Genève, Monsieur Sven Stelling-Michaud, assure l'enseignement pratique des langues modernes en collaboration avec la Faculté, le Séminaire de français moderne et l'École pratique de la langue française. Cet enseignement est destiné aux personnes qui ont besoin de connaissances linguistiques approfondies dans l'exercice de leur profession : fonctionnaires diplomatiques ou consulaires, fonctionnaires d'organisations internationales, interprètes ou traducteurs de congrès, etc.

Tout étudiant désirant faire une carrière en traduction ou en interprétation est tenu d'étudier trois langues. La durée minimum de préparation au diplôme de traducteur est de cinq semestres universitaires dont deux peuvent être remplacés par un séjour d'études ou une activité professionnelle exercée dans les pays où se parlent les langues étudiées. Dans mon cas, par exemple, je n'aurais certainement pu passer avec succès les examens oraux du diplôme de Genève, si je n'avais fait un stage d'études à l'Université de Madrid. Deux semestres supplémentaires sont exigés pour l'obtention des diplômes de traducteur-interprète et d'interprète parlementaire.

Chaque élève est tenu de suivre des cours de culture générale : droit, économie politique et littérature. J'ai personnellement suivi et passé des examens en droit international public, en droit constitutionnel comparé ainsi qu'en correspondance diplomatique. Il m'a fallu également passer des examens en histoire, géographie, institutions politiques et littérature des pays dont les langues étaient à l'étude. En outre j'ai fait deux dissertations sur des sujets politiques, rédigées dans la langue principale, en l'espèce le français. Ces deux articles étaient intitulés "La Troisième République" et "Clémenceau".

Comme on le pense bien, l'étudiant doit également faire des traductions dans les trois langues à partir de textes techniques, historiques, politiques, juridiques, médicaux, industriels et financiers, ainsi que de textes littéraires. Puis viennent les cours d'interprétation simultanée et consécutive. Cette dernière technique est tout à fait différente de la première. Tandis qu'en simultanée l'interprète reçoit le discours original par l'intermédiaire d'écouteurs et donne immédiatement la traduction dans un microphone, en consécutive il doit prendre des notes et donner le discours dans une autre langue lorsque l'orateur a fini de parler.

Comme me l'a révélé l'expérience acquise lors de diverses conférences de presse à Genève ainsi qu'au cours de congrès en Allemagne et au Danemark, l'interprétation consécutive présente très certainement plus d'embûches que la simultanée, l'interprète étant plus en vedette et devant posséder avant tout un esprit de synthèse.

D'une façon générale, tout en reconnaissant l'importance des études théoriques, les professeurs de Genève insistent tout particulièrement sur le point de vue pratique, d'abord à l'École en formant des groupes de travail afin d'assimiler les éléments fondamentaux de ces différentes techni-

ques, et par la suite dans des stages d'étude. Ce n'est qu'après cette formation et de nombreuses conférences qu'un interprète mérite vraiment l'épithète de "chevronné".

Disons en terminant que si j'ai pu passer une année vraiment fructueuse et inoubliable à Genève, je la dois en grande partie à Monsieur J.-P. Vinay, Directeur de la Section de Linguistique, Philologie et Phonétique expérimentale de l'Université de Montréal, dont j'ai suivi les excellents cours pendant deux ans en vue de l'obtention de la maîtrise en traduction. De plus, Monsieur Vinay a bien voulu appuyer ma candidature à une bourse d'études provinciale.

INSTITUT DE TRADUCTION

TRADUCTION

de l'anglais au français — du français à l'anglais (cours du soir)

Préparation aux examens du Service Civil (section de la traduction)

CONVERSATION

français et anglais (cours du soir)

Ces cours se donnent à l'École D'Arcy McGee, 220 Ouest, avenue des Pins.

S'adresser à 413, avenue Wiseman, Outremont — Montréal 8, P. Q.

Tél: DO. 5879 (entre 9 et 11 h. a.m. ou entre 2 h. et 5 h. p.m.)

LES ÉDITIONS MARCEL DIDIER, PARIS

retiennent le titre suivant :

MANUEL de TRADUCTION

(français et anglais)

Traité pratique de stylistique comparée

par

J.-P. VINAY & J. DARBERNET

Pour paraître début 1956.